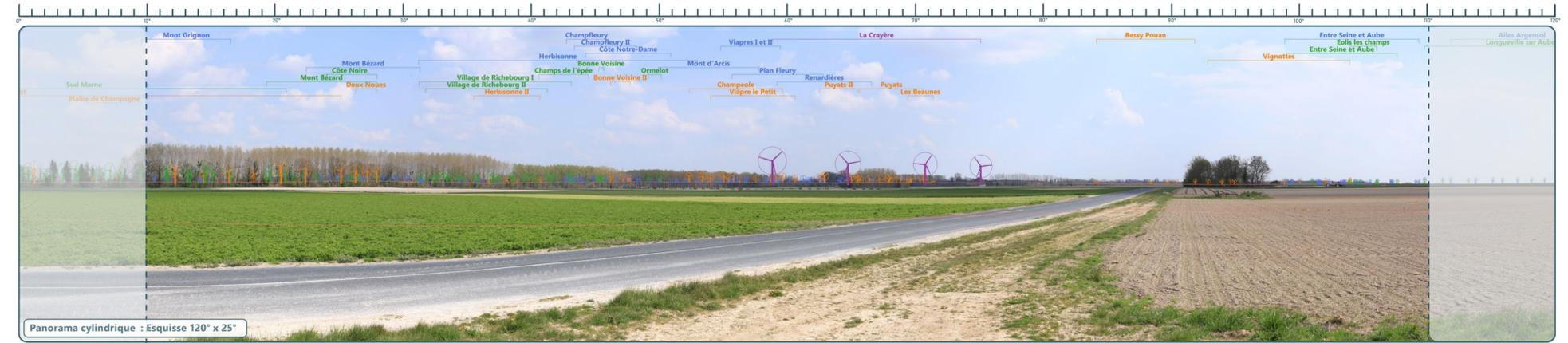
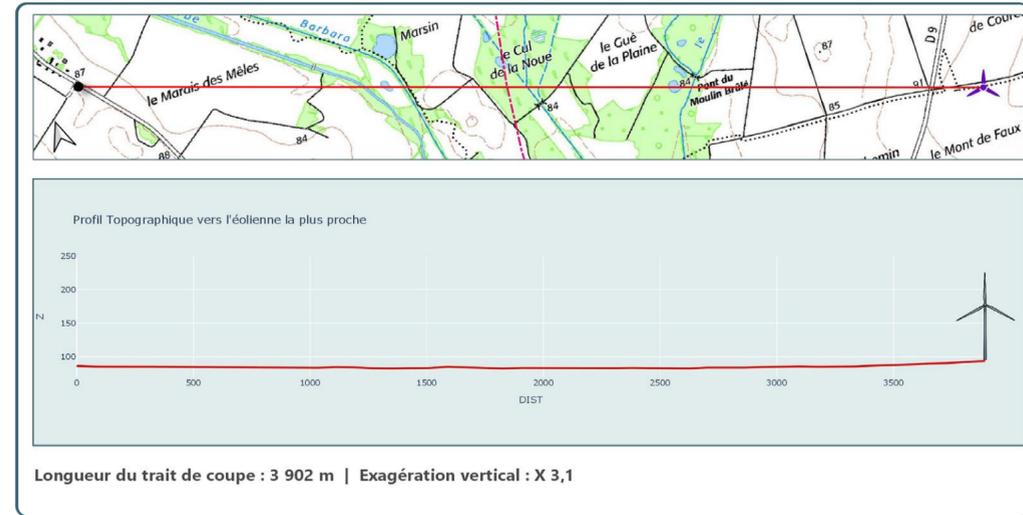
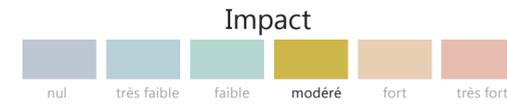


La sortie sud-est de Thaas est caractéristique de l'ouest de l'aire d'étude rapprochée. L'observateur retrouve les grands espaces cultivés de la Champagne Crayeuse, mais son regard est limité par les boisements de la vallée de la Superbe, qui viennent former un écran dense et continu sur une grande partie de l'horizon. Là où les boisements sont moins prégnants, à droite de la scène, l'éolien prend le relais à travers les différents parcs du territoire. Toutefois, si l'arrière-plan est relativement fermé, l'absence de motifs verticaux sur les plans plus proches et le relief peu marqué renforcent l'impression de grandeur qui émane de ce territoire.

Le futur parc de la Crayère va s'inscrire derrière les boisements de la Superbe. Cette végétation dense y compris en hiver ne va pas masquer les éoliennes, qui dépasseront la cime des peupleraies. Toutefois, elle contribuera à atténuer la présence visuelle des éoliennes, ne laissant visibles que les rotors et les hauts des mâts. La hauteur apparente est modérée, mais suffisante pour générer un nouveau point d'appel visuel sur l'horizon. À cette distance, la géométrie du parc est clairement lisible, la ligne créée par le projet suit le cordon végétal de la ripisylve.

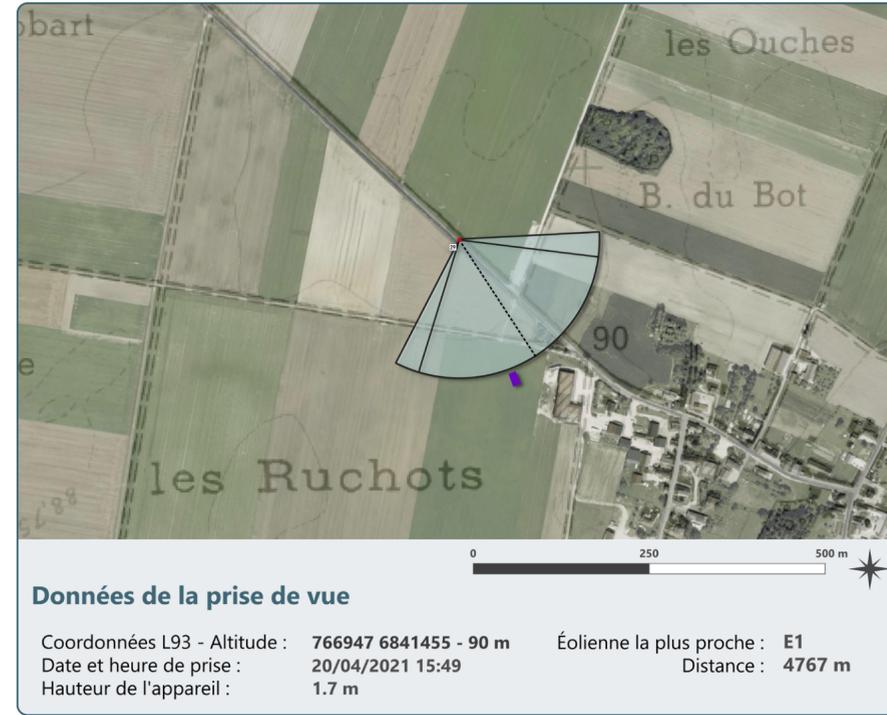
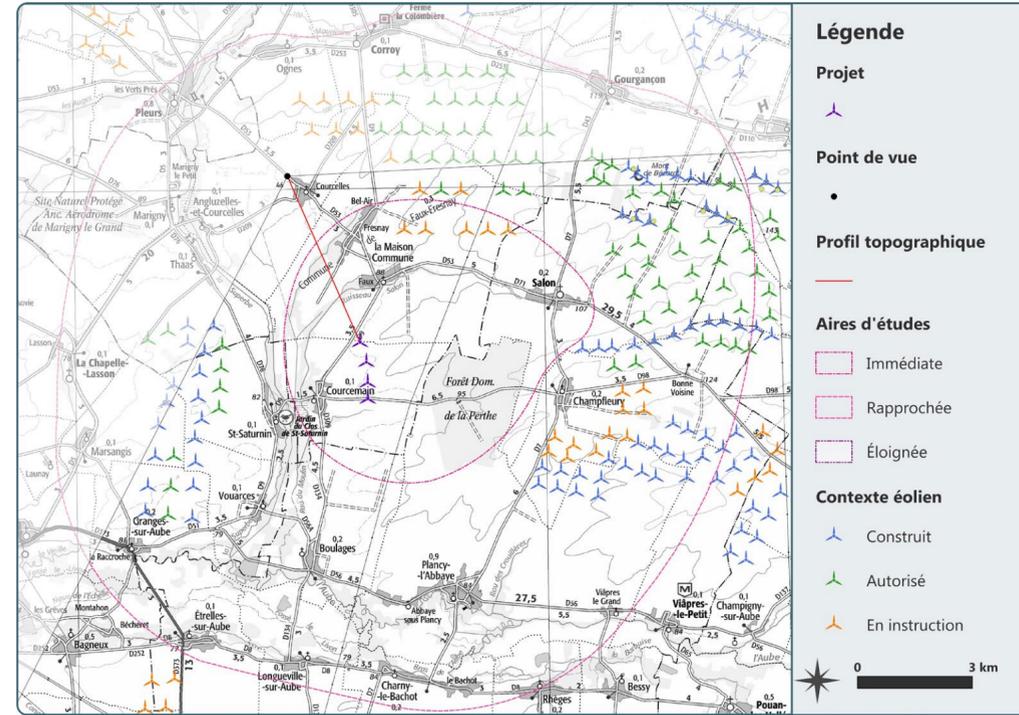




Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

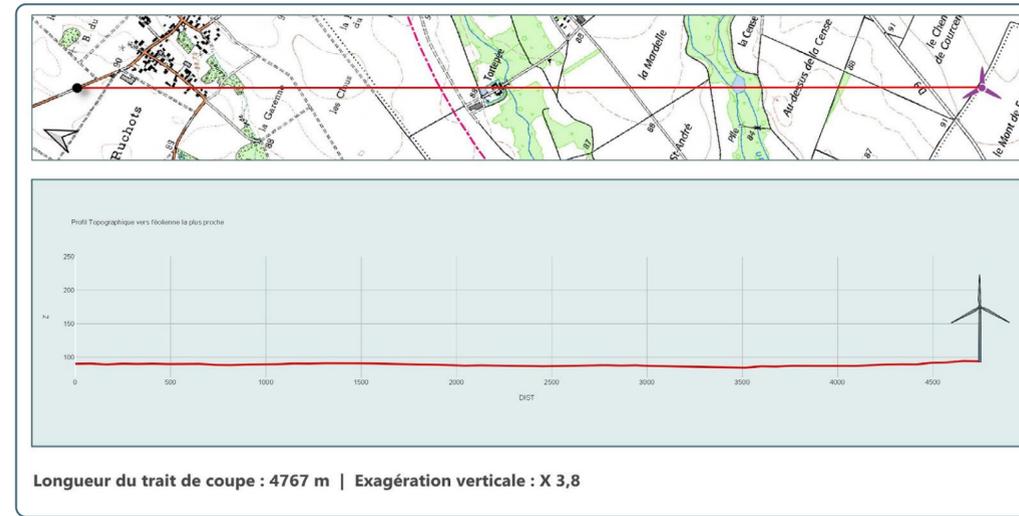


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



L'entrée nord-ouest de Courcelles est relativement fermée visuellement. À l'exception de bâtiments agricoles et de quelques habitations, l'essentiel de la silhouette du bourg disparaît derrière les boisements formant l'auréole arborée du bourg. À droite des hangars agricoles, le cordon boisé qui encadre Faux-Fresnay prend le relais pour occuper l'horizon. Toutefois, mis à part cet arrière-plan arboré, les abords immédiats du bourg restent très ouverts, créant une impression de grand espace délimité par un ruban végétal.

Dans ce cadre fermé et à cette distance, le futur parc de la Crayère sera peu visible. Les éoliennes seront en grande partie masquées par la végétation et les bâtiments. Seule la partie supérieure des rotors sera visible, et leur hauteur apparente est faible. Aussi, bien que le projet soit visible, sa présence visuelle est faible.

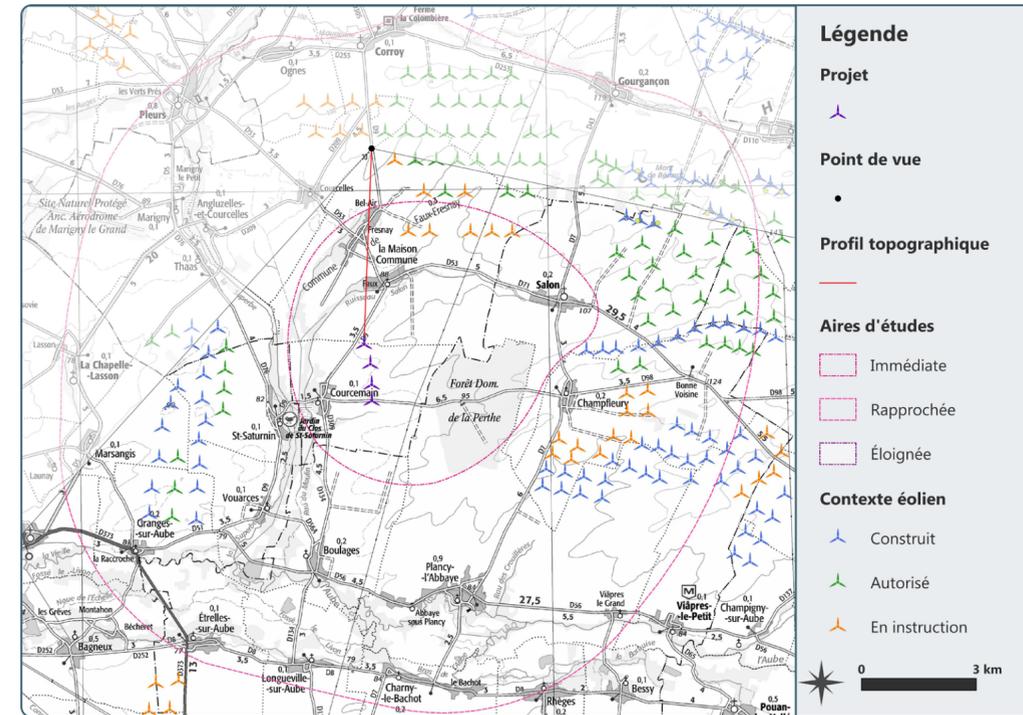




Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

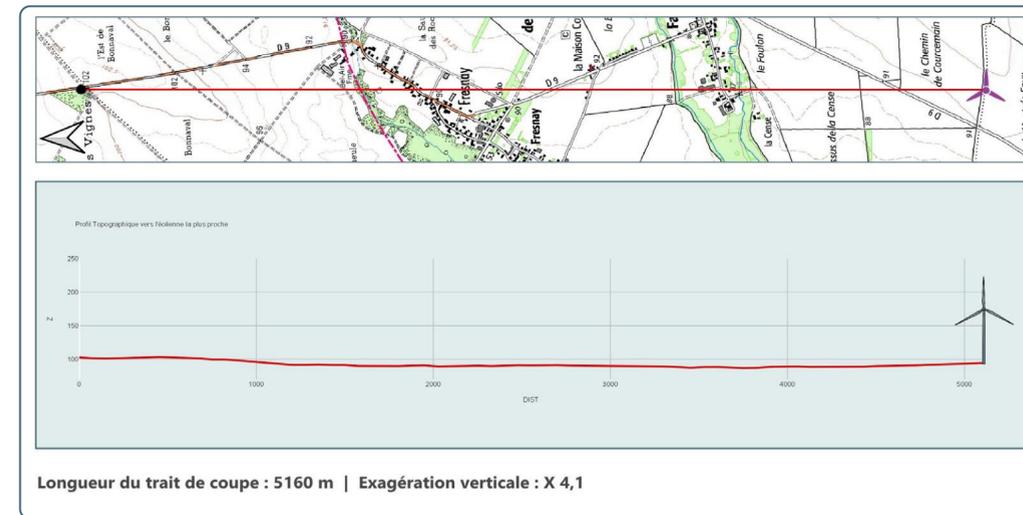


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Comme la majorité des axes de communication de la Champagne Crayeuse, la départementale 9 présente un profil très ouvert. En l'absence d'un accompagnement végétal, cette route offre des vues importantes sur le paysage alentour. Les grandes parcelles agricoles offrent un spectacle où l'horizontalité domine. Le relief peu marqué et le faible nombre de motifs verticaux donnent l'impression d'une grande profondeur, malgré tout limitée par les boisements d'arrière-plan. L'éolien a déjà une place importante dans ce paysage, notamment le parc de Sud Marne, ainsi que son extension encore en instruction.

Le futur parc de la Crayère va s'implanter dans l'axe de la D9. Dans ce contexte fortement ouvert, il sera visible, bien qu'atténué par le relief et les boisements de l'arrière-plan. L'implantation est relativement peu lisible depuis cet angle compte tenu de la superposition des éoliennes E2 à E4. Par sa faible prégnance, le parc ne remet pas en question la structure horizontale du paysage. Bien que le projet génère un point d'appel visuel sur un angle inoccupé par l'éolien, sa présence visuelle est largement atténuée par le projet de Sud Marne et de son extension, dont la hauteur visuelle domine largement le paysage.



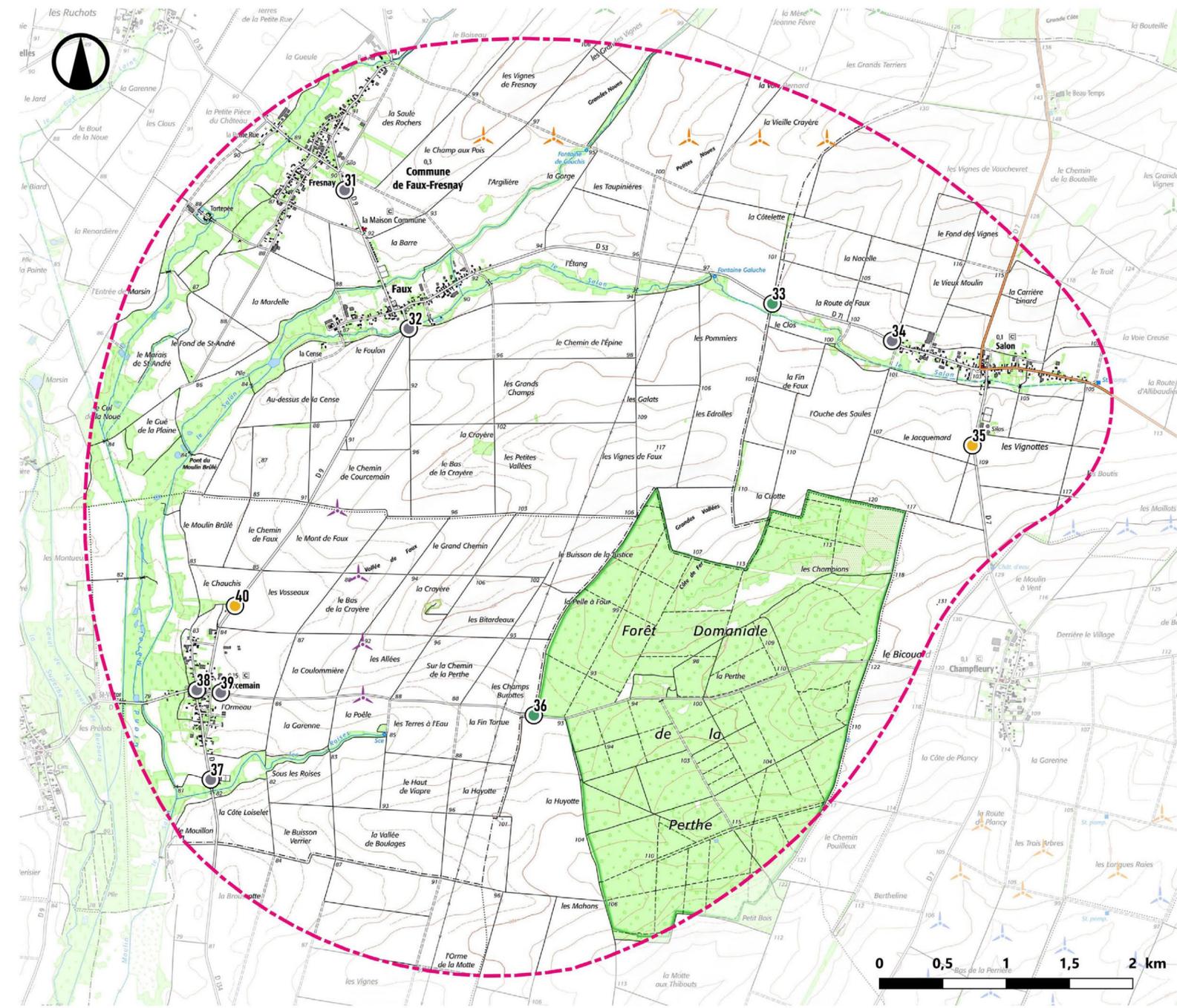


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

4.3. Aire d'étude immédiate



Points de vue Aire d'étude immédiate

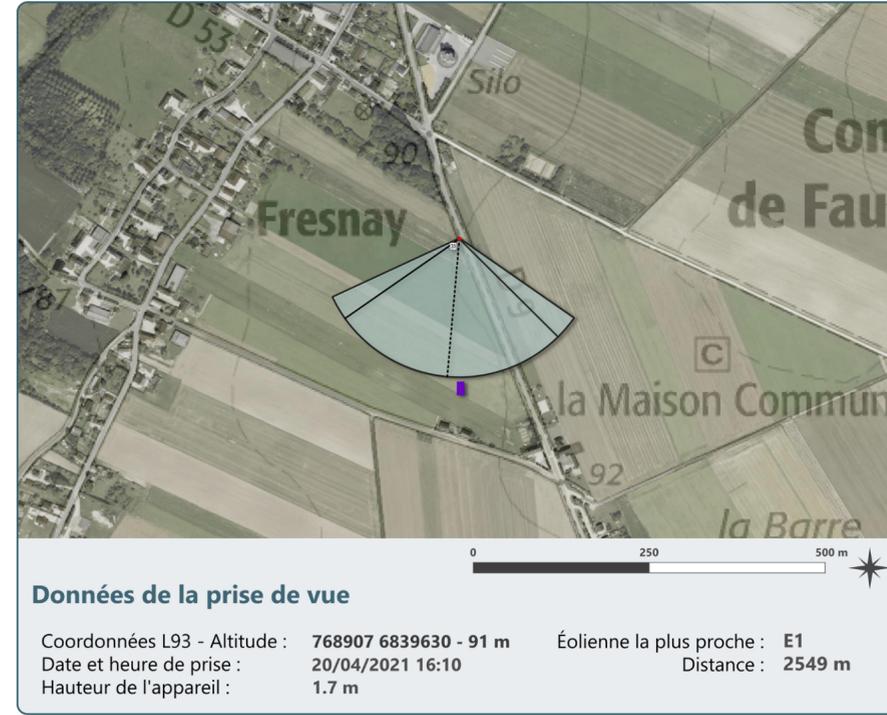
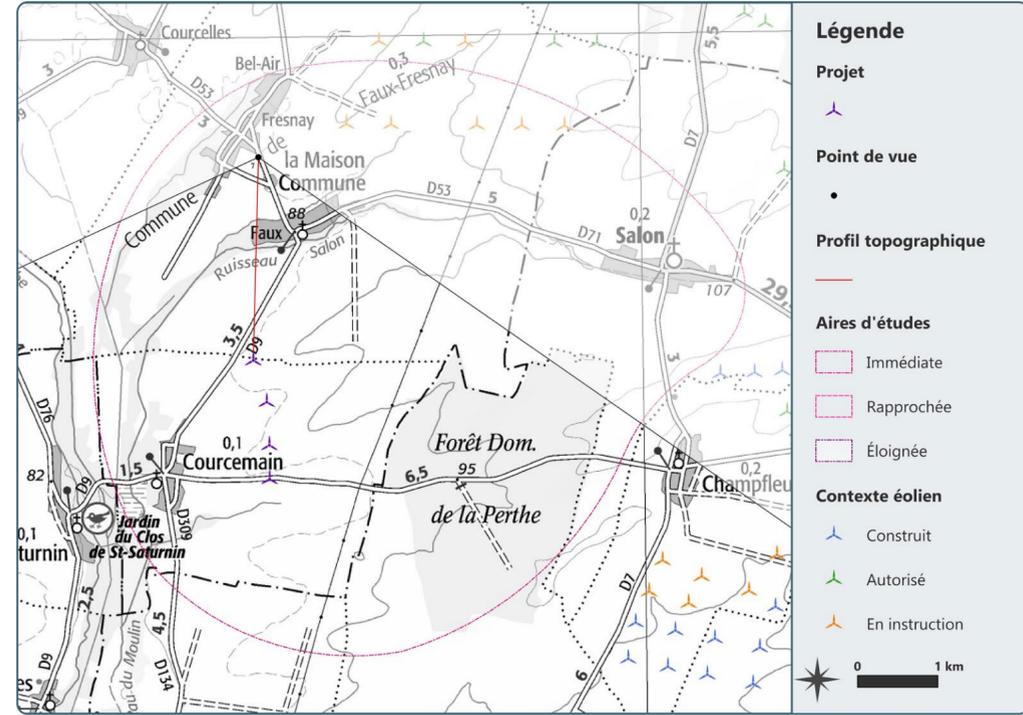


Mai 2022

Sources : IGN 25®, DREAL Grand-Est
Copie et reproduction interdites

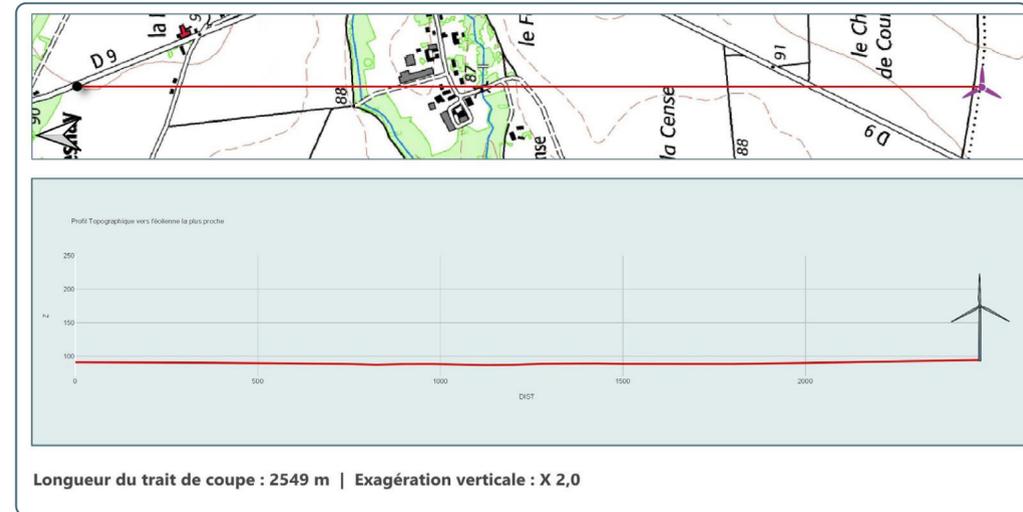
Légende

-  Éoliennes de la Crayère
- Aires d'étude**
-  Éloignée
-  Côteaux de Champagne
-  Rapprochée
-  Immédiate
- Parcs éoliens riverains**
-  En fonctionnement
-  Accordés ou en repowering
-  En instruction
- Points de vue**
-  Effets cumulés
-  Axe de communication
-  Lieux de vie
-  Tourisme
-  Patrimoine
-  Paysages particuliers



Entre Faux et Fresnay, la rue de la Maison Commune vient créer une ouverture entre les deux centres-bourgs. L'axe de communication est encadré des deux côtés par un alignement de tilleuls qui guide le regard vers l'avant. Ce double alignement est continu entre les deux hameaux et permet de créer un lien visuel entre les deux cœurs de bourgs. Cet alignement est interrompu à plusieurs reprises, ouvrant des fenêtres de perception vers le paysage. En quittant Fresnay, on peut apercevoir la végétation importante de la Superbe et du Salon qui vient dissimuler la silhouette du hameau de Faux.

Ces fenêtres entre les tilleuls seront le support privilégié de la perception des éoliennes de la Crayère. En effet, le recul avec l'auréole arborée de Faux est trop important pour en faire un masque efficace. Les éoliennes le dépasseront donc. Le hameau de Faux n'étant pas ou très peu visible, il n'y a pas d'effet de surplomb. La géométrie du parc est ici peu lisible : les éoliennes E2, E3 et E4 se superposent, rendant la lecture du motif plus difficile. Toutefois, les éoliennes ne dominent pas la scène, et restent plus petites que les autres motifs verticaux, notamment l'alignement d'arbres. De plus, leur présence est atténuée par la végétation.



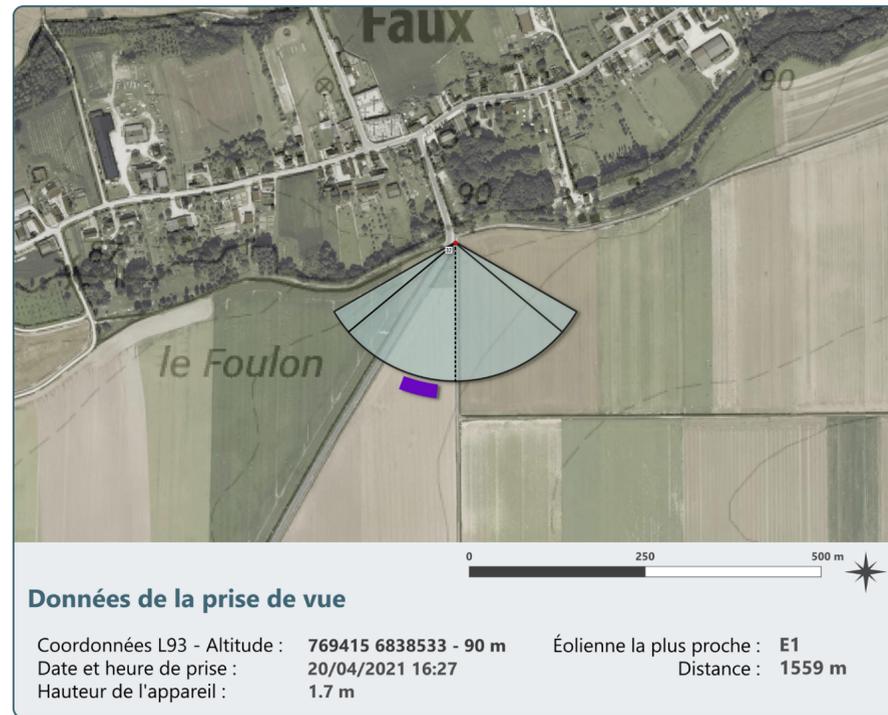
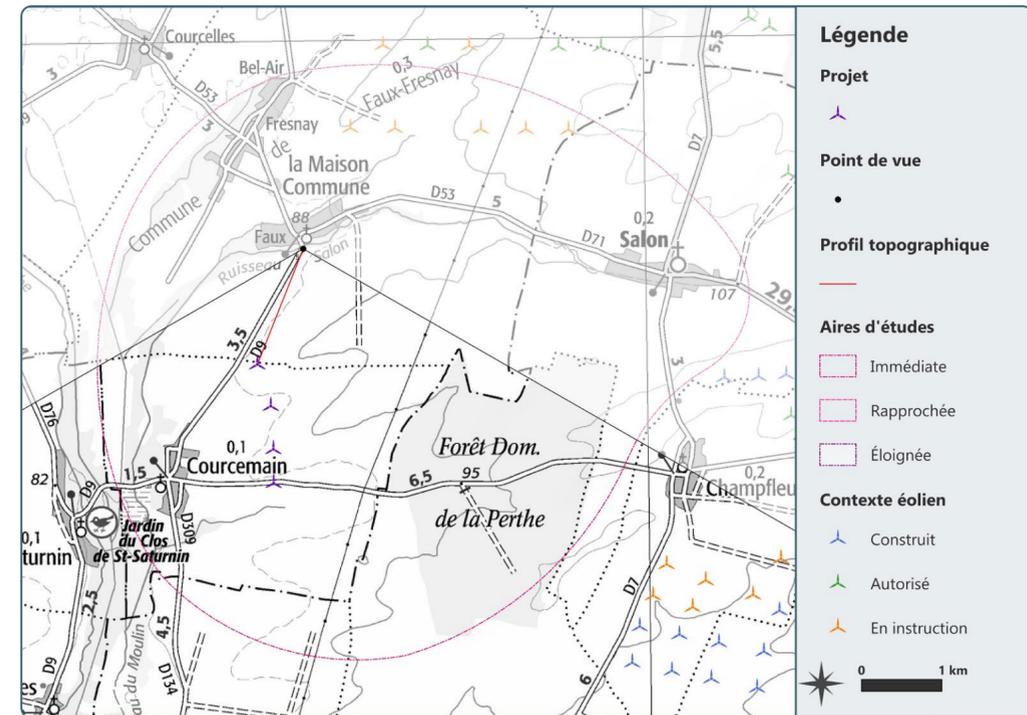


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



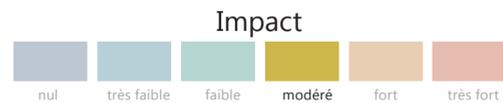
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°32 - Faux-Fresnay - Sortie sud de Faux

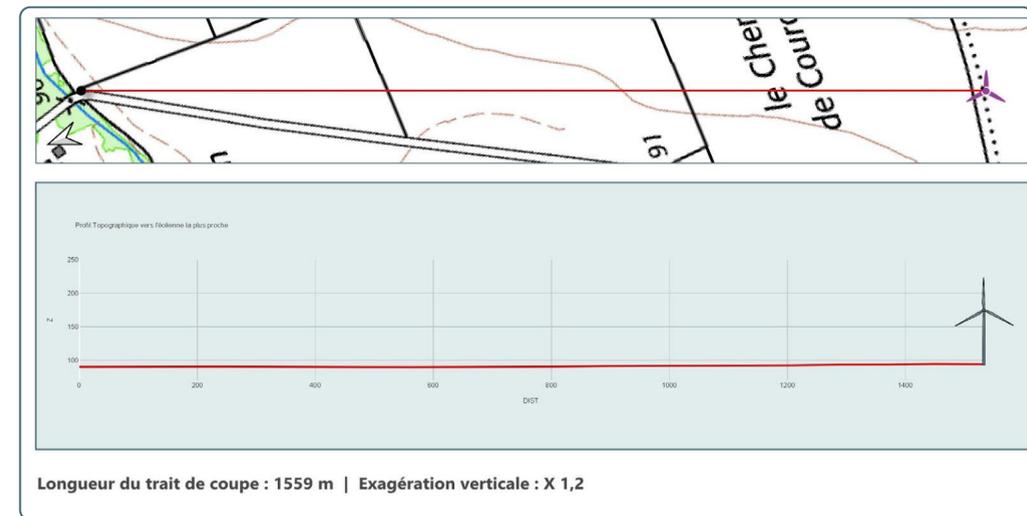


Le hameau de Faux s'inscrit dans la végétation abondante qui accompagne le ruisseau Salon et la rivière de la Superbe. Toutefois, une fois dépassé ce massif arboré, l'observateur retrouve les paysages très ouverts et la sensation d'immensité qui caractérise la Champagne Crayèuse. C'est donc une grande surface cultivée et pauvre en motifs verticaux qui accueille l'utilisateur. Parmi ces rares motifs, l'éolien est peu marqué, cantonné à l'arrière-plan et en grande partie tronqué par les buttes qui caractérisent ce territoire. À l'avant-plan, des plantations d'arbres viennent rythmer l'espace et signaler l'entrée du bourg.

Dans ce grand paysage ouvert, le futur parc de la Crayère va devenir un évènement majeur et structurant de la scène. Sa géométrie est ici relativement claire et lisible, bien que l'alignement soit un peu décalé au niveau de l'éolienne E1. Ponctuellement, la présence des arbres va atténuer la présence des éoliennes, les masquant complètement. Quand les éoliennes seront visibles, elles formeront toutefois un point d'appel visuel très important, et le seul motif vertical d'importance dans cette scène. Toutefois, l'ampleur de ces grands paysages permet de conserver un rapport d'échelle adapté.



Faux-Fresnay - Sortie sud de Faux - Vue n°32

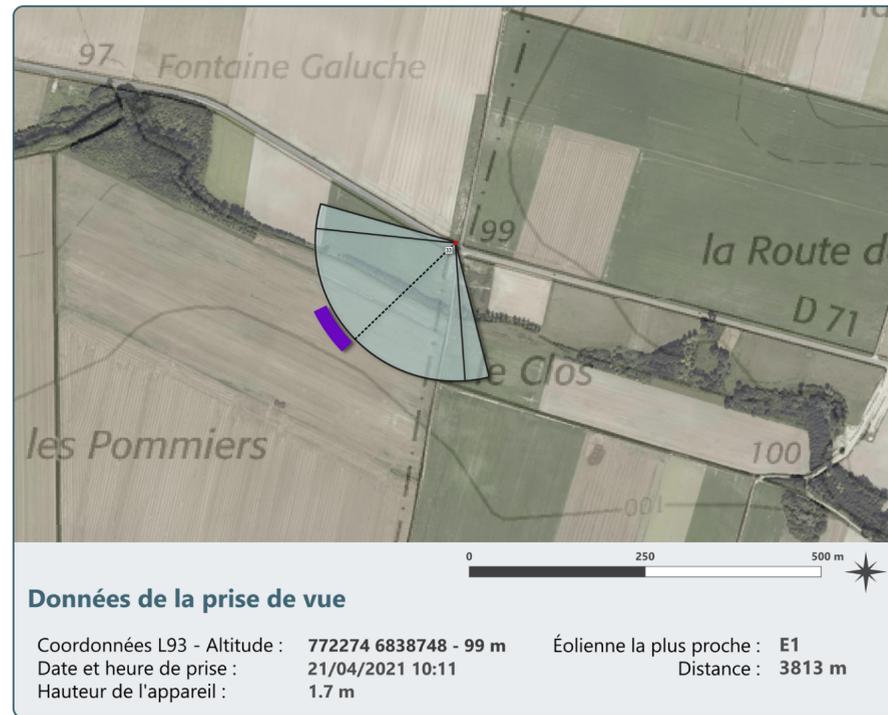
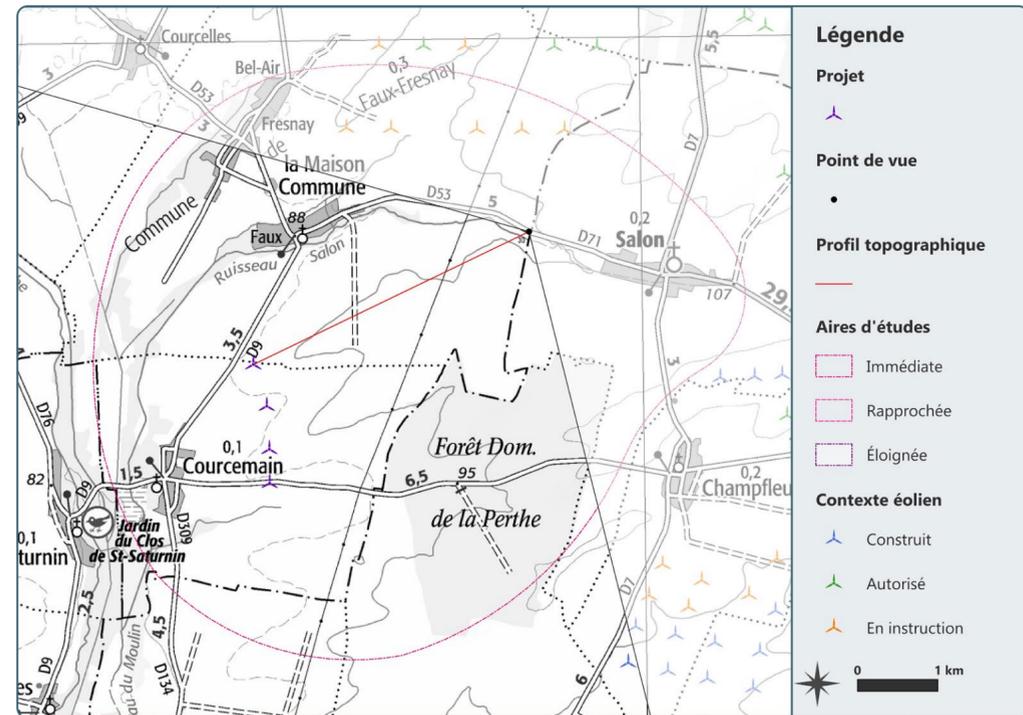




Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

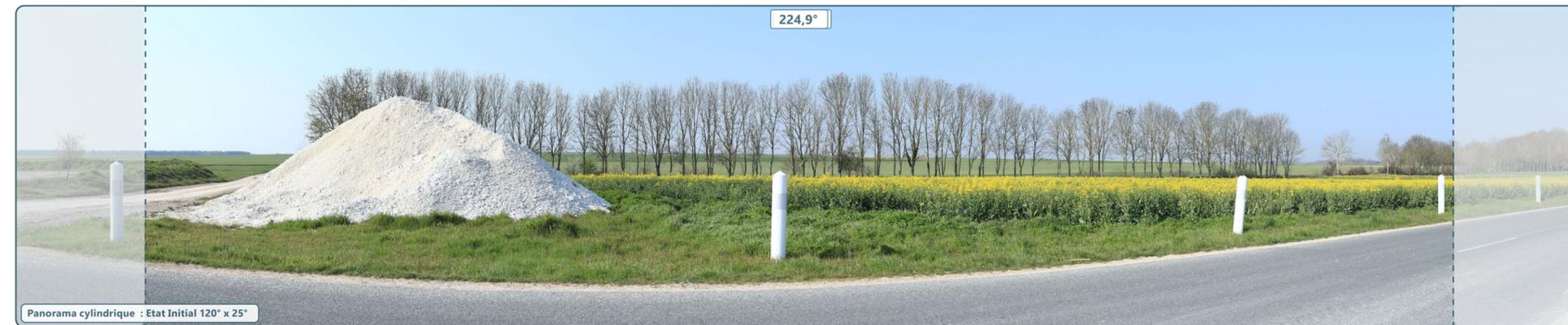
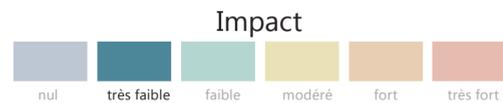
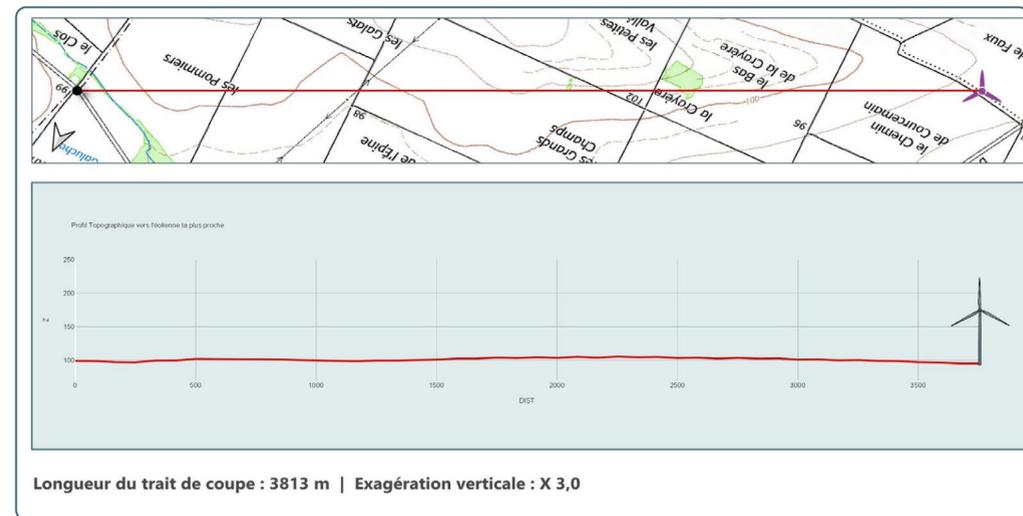


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



En sortant de Salon, la D53 suit la vallée du ruisseau du Salon. La route profite ainsi du ruban arboré formé par la ripisylve. Contrairement à la Superbe, le Salon ne bénéficie pas d'un accompagnement boisé dense et continu sur l'ensemble de son parcours. L'épaisseur du cordon varie au fur et à mesure, laissant à certains endroits des transparences, voire des interruptions qui rythment le parcours le long de l'axe de communication.

Dans cette aire d'étude où le parc est prégnant et le relief peu marqué, ce genre de masque va réellement conditionner la visibilité du parc. La hauteur de la végétation est suffisante pour occulter entièrement les éoliennes là où le cordon boisé est présent. Là où le ruban est plus fin, comme c'est le cas ici, le parc pourra apparaître par transparence, notamment en hiver où les houpiers sont moins garnis. Toutefois, ces vues restent restreintes et la structure des éoliennes se confondra avec l'architecture des arbres, de leurs troncs et de leurs branches. Là où le cordon est plus épais, les vues seront nulles y compris en hiver compte tenu de la densité des branchages.

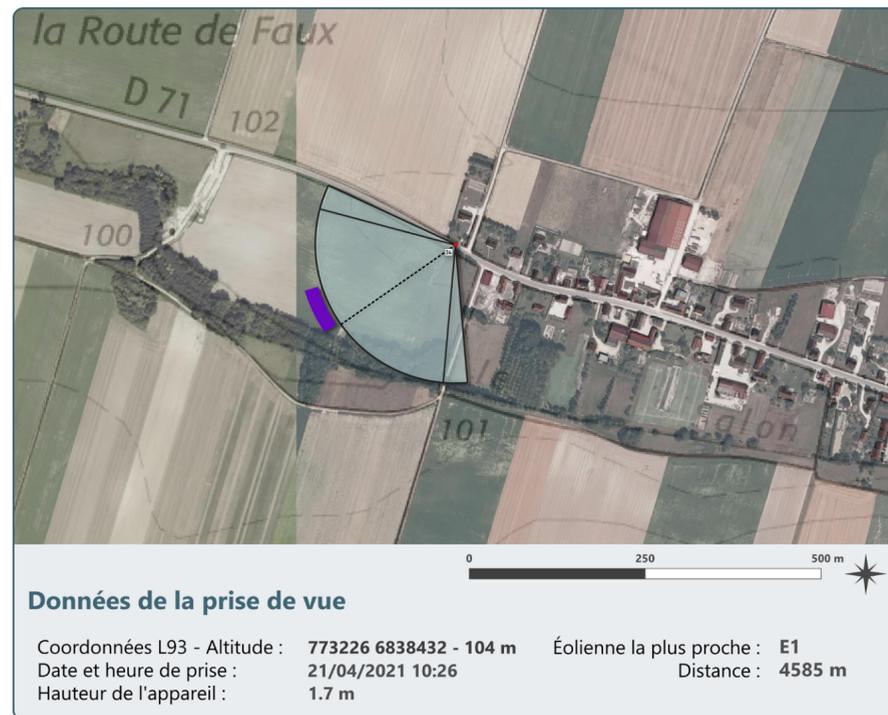
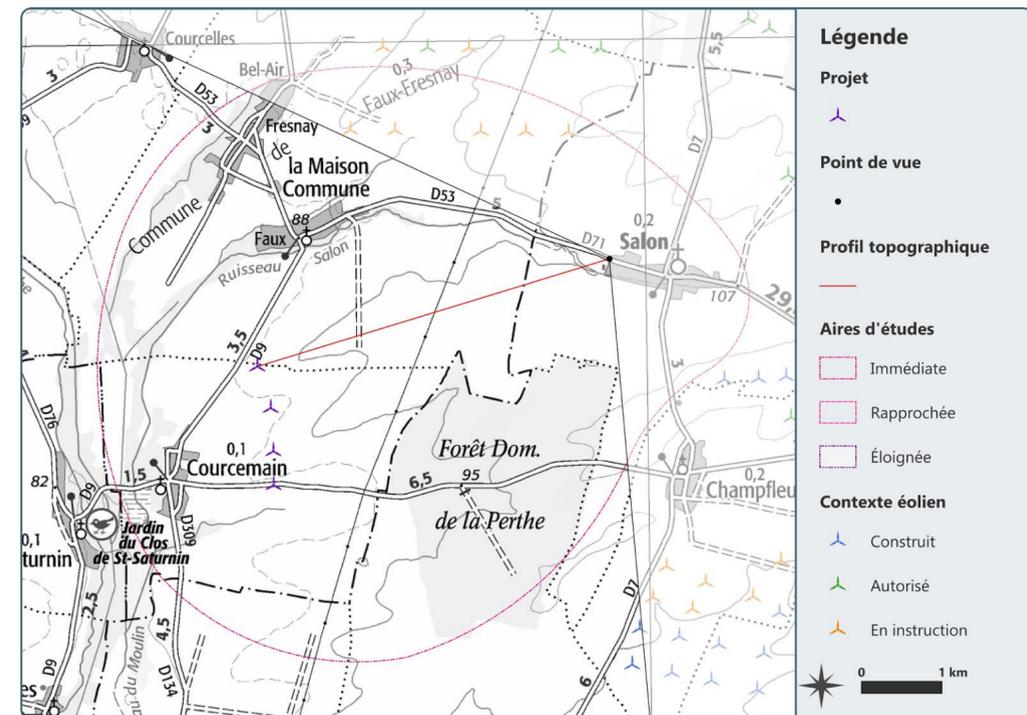




Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Installé le long du ruisseau éponyme, le bourg de Salon est typique des bourgs de la Champagne Crayeuse. Sa sortie ouest témoigne parfaitement de l'organisation de ces petites vallées, avec d'un côté un cours d'eau très arboré, et de l'autre un paysage très ouvert propre à cette unité paysagère. Principal motif vertical de ces paysages, la ripisylve offre un ruban végétal dense qui occupe l'horizon et tranche avec la grande ouverture des alentours. Il en découle un contraste saisissant entre d'un côté la vallée fermée, et de l'autre la plaine ouverte, dans lesquelles les éoliennes peinent à s'imposer face à la prégnance des boisements.

Implanté derrière cet écran arboré, le futur parc ne sera pas du tout visible, y compris en hiver. En effet, outre la densité végétale de la ripisylve, le relief, complètement invisible ici, vient tronquer la moitié des éoliennes.

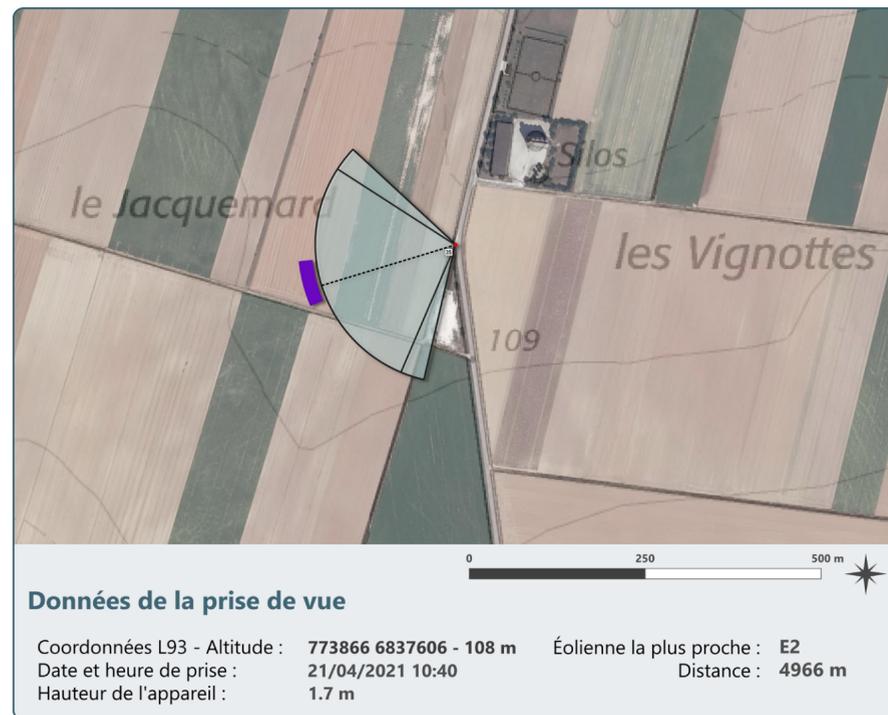
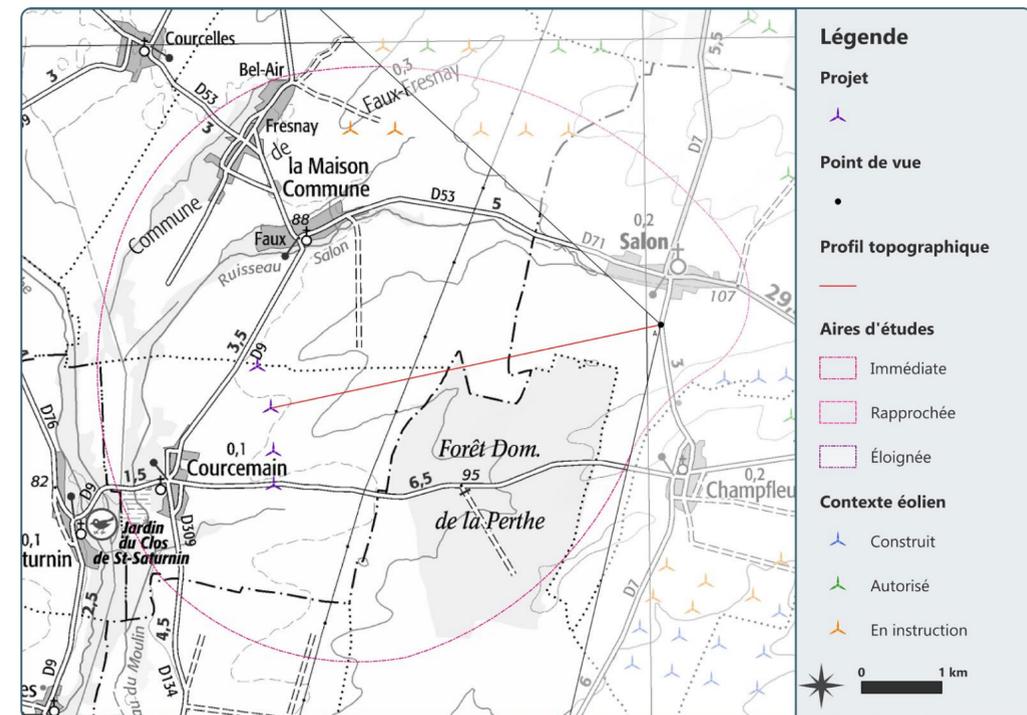




Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

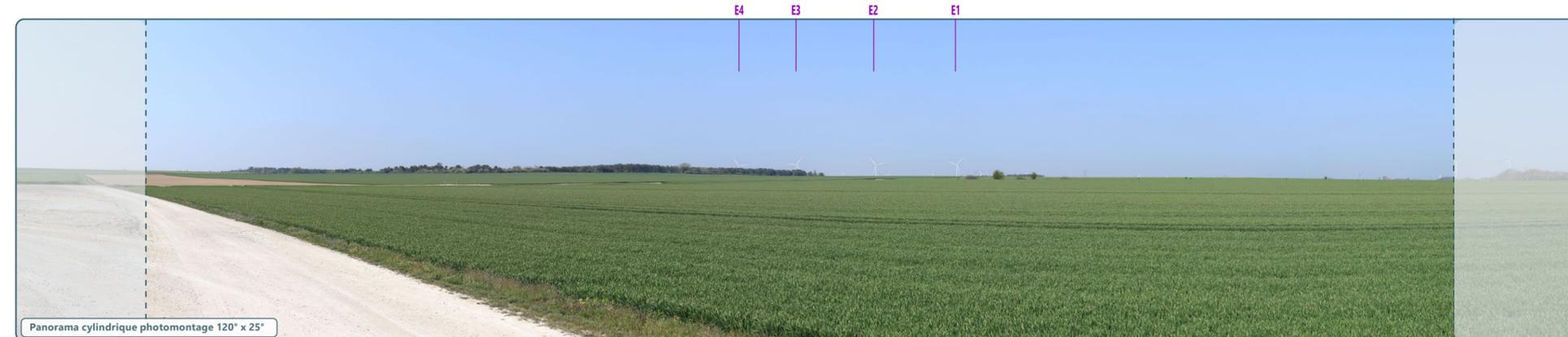
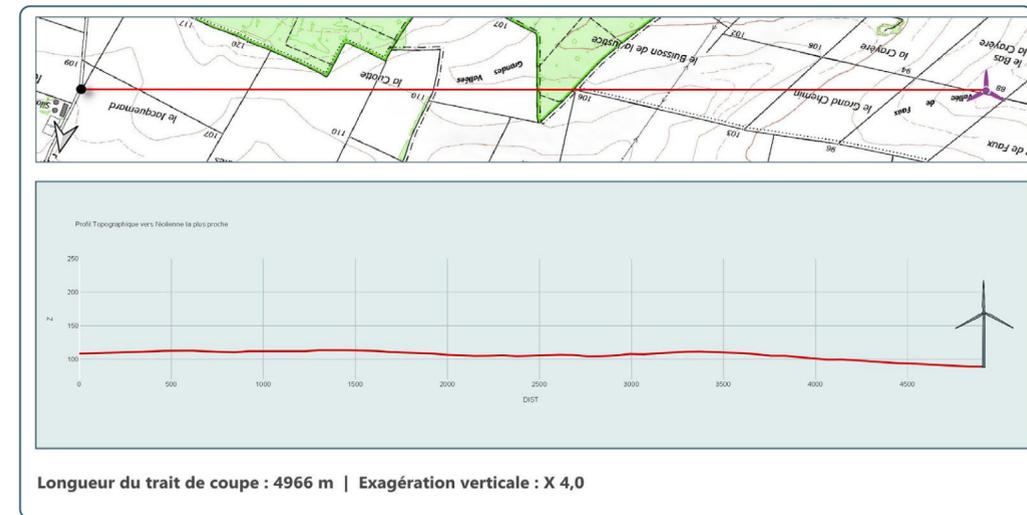
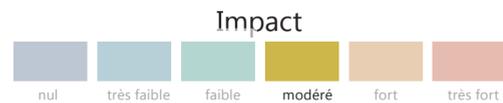


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Au sud de Salon, la départementale 7 offre une large vue dégagée sur l'openfield de l'aire d'étude immédiate. L'observateur traverse un grand paysage ouvert et épuré, marqué par l'horizontalité et dominé par les grandes cultures. Les motifs sont peu nombreux, et seuls les bois de la Perthe et la ripisylve du Salon apportent une faible verticalité.

Le projet de la Crayère sera partiellement visible depuis ce point. Les mâts des éoliennes E3 et E4 seront entièrement masqués, ne laissant que la partie supérieure des rotors visibles. Les éoliennes E1 et E2 seront un peu plus visibles, puisque le rotor sera entièrement perceptible. La hauteur apparente du projet est relativement faible, en particulier vis-à-vis de l'ampleur des paysages. Toutefois, si la visibilité est relativement peu importante, l'absence de motif de verticalité augmente la présence visuelle du projet, qui devient l'unique point d'appel visuel de la scène, et est renforcée par l'aspect dynamique propre à l'éolien qui attire le regard.

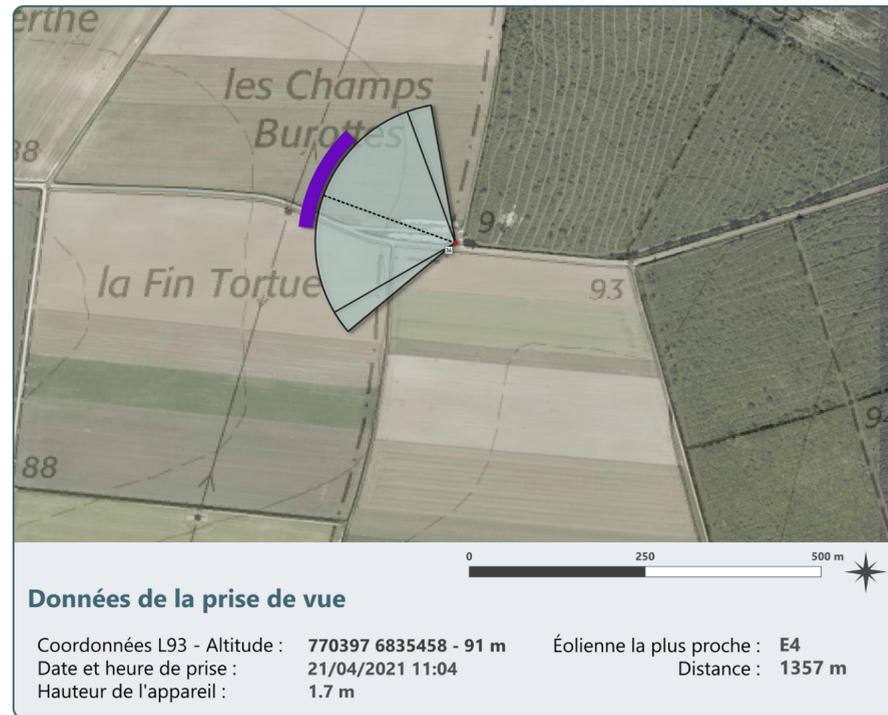
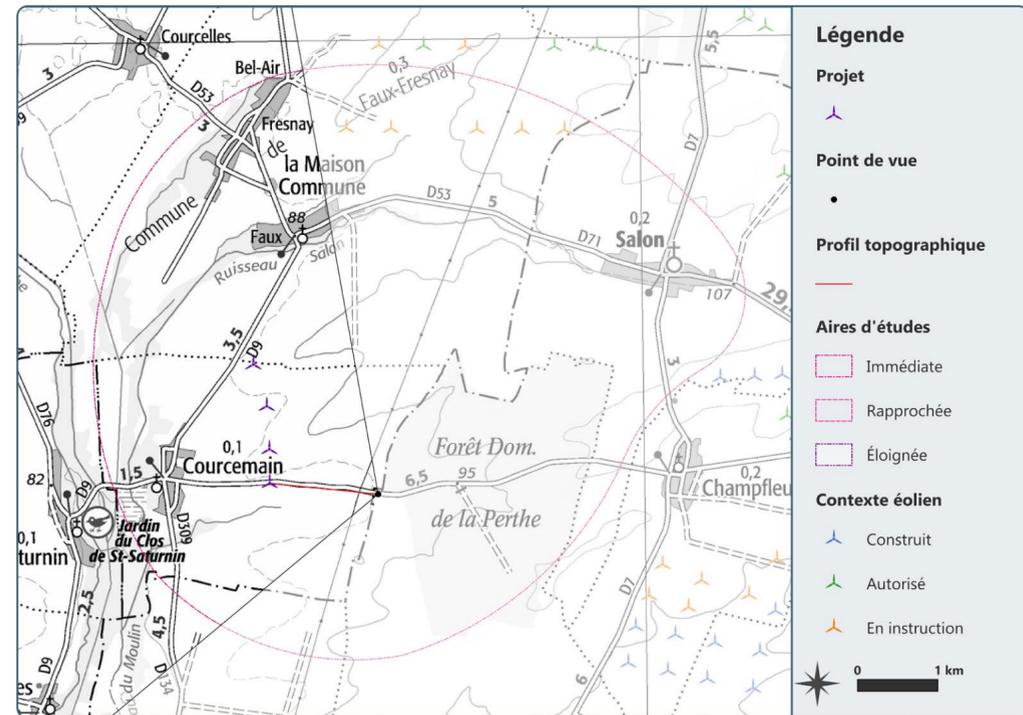




Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

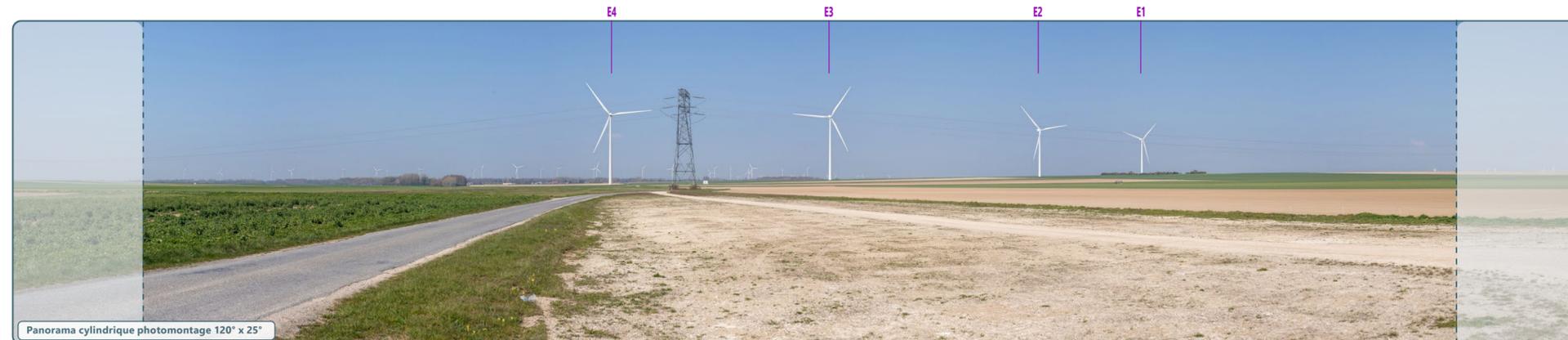
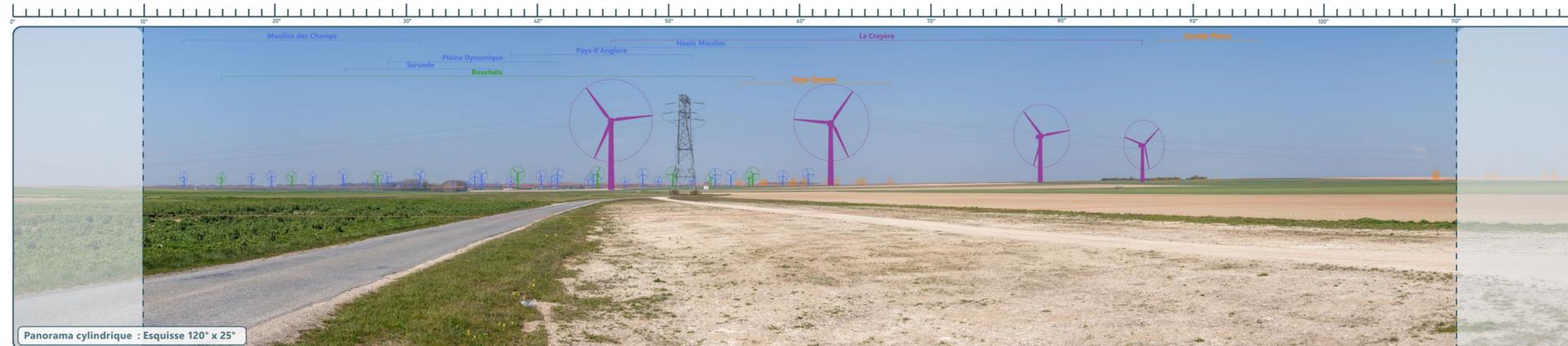
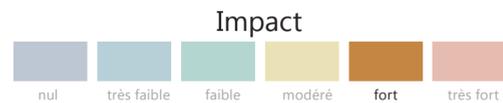


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



La Forêt de la Perthe représente un évènement paysager important, tranchant avec les paysages très ouverts du territoire. Ses limites sont très nettes, et on passe sans transition du boisement aux grandes étendues cultivées, au relief peu marqué. Cet espace est structuré par une ligne à haute-tension, qui vient créer un repère dans le paysage. Cette ligne de force est d'autant plus puissante qu'il s'agit du seul motif vertical prégnant visible depuis la Forêt de la Perthe. En effet le motif éolien, comprenant le parc de la Chapelle et le parc du Pays d'Anglure, ne représente qu'un motif de très faible ampleur, peu visible à l'arrière-plan.

Le projet éolien de la Crayère va venir former un motif fondateur de ce paysage. Sa présence visuelle est importante, compte tenu de sa visibilité et de sa hauteur apparente, importante à cette distance. Il formera un point d'appel important, et incontournable de ce paysage. Toutefois, si la présence visuelle est forte, son intégration est harmonieuse dans ce paysage : la géométrie est claire et lisible, et le choix d'une ligne simple est adaptée au caractère géométrique et linéaire de l'openfield. Si la taille des éoliennes est importante, l'ampleur des paysages permet d'accueillir un motif de cette hauteur sans générer de rupture d'échelle

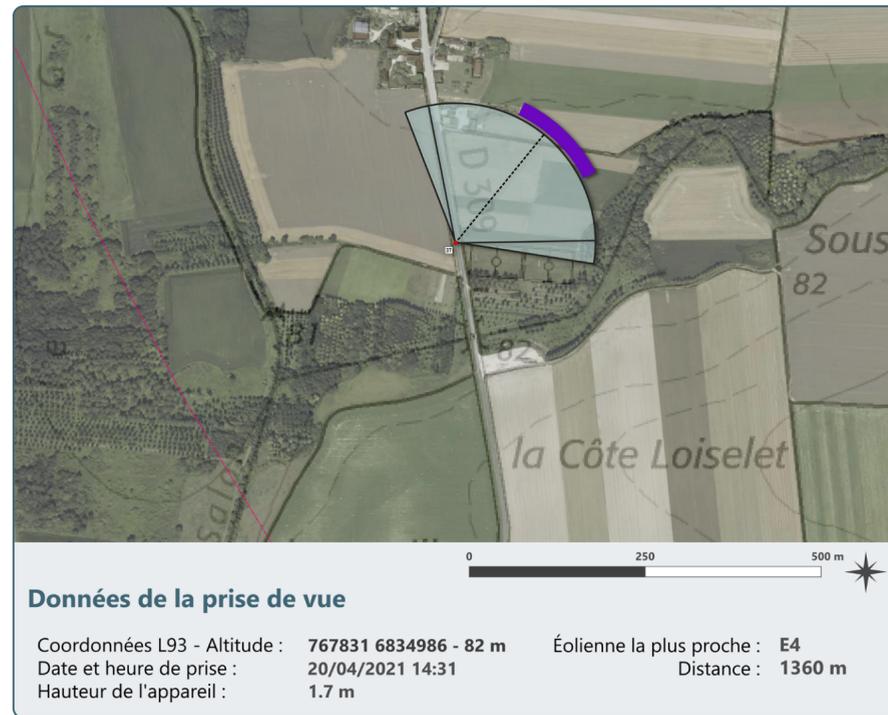
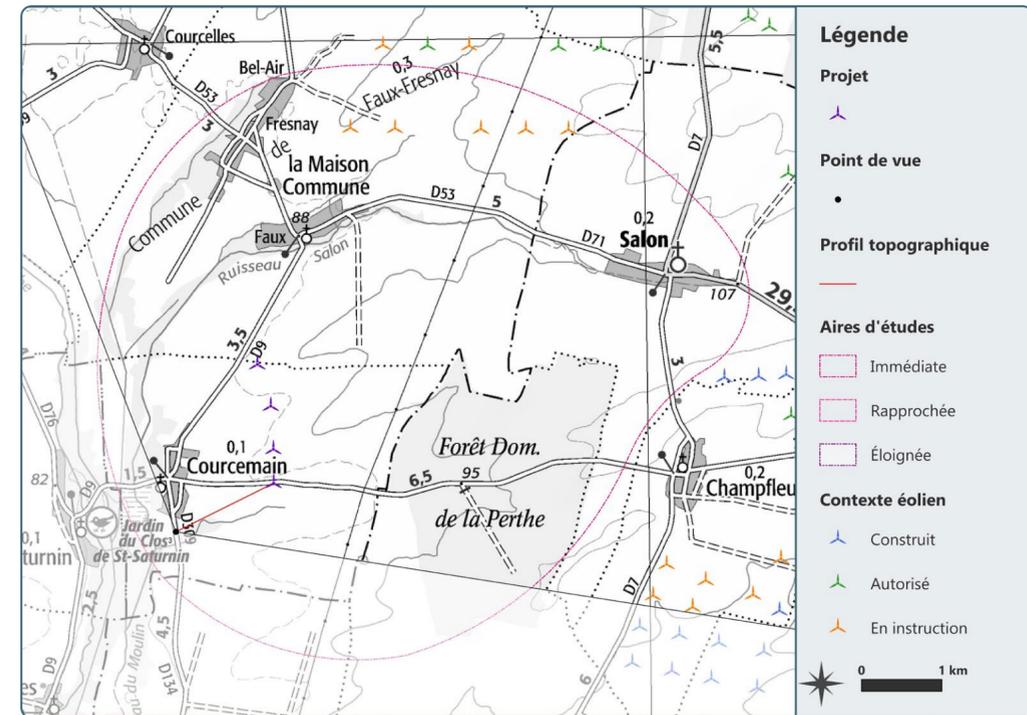




Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

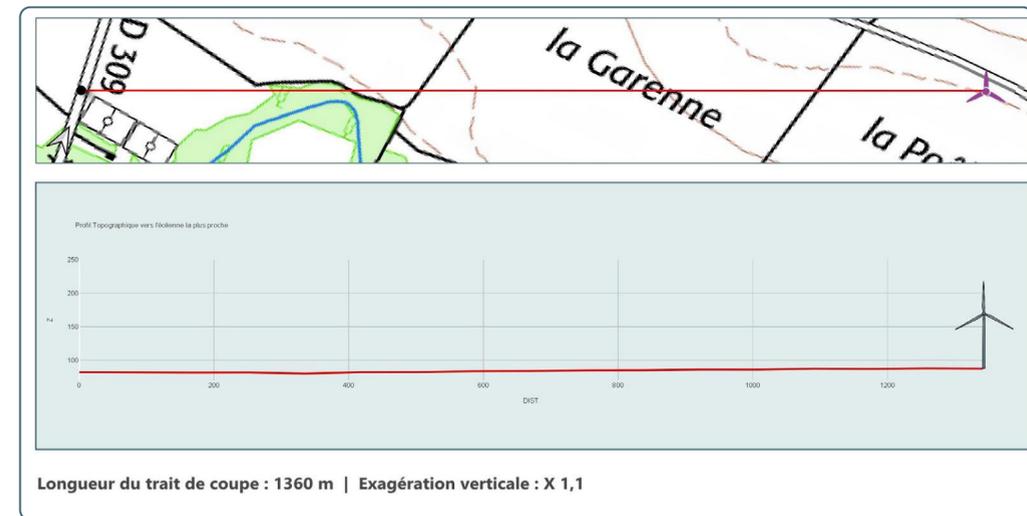
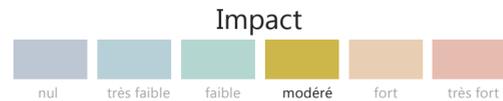


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Bien que très ouverte, l'entrée sud de Courcemain ne dégage pas la même impression de grandeur. La présence d'éléments structurants, à savoir la silhouette du bourg et les boisements des Roises viennent cadrer la vue, et donnent un repère à l'observateur, qui lit mieux l'espace. Entre ces deux motifs, en revanche, le relief très plat permet au regard de porter loin, jusqu'aux divers parcs qui marquent le nord et l'est du territoire. Si la faible prégnance de ces parcs n'est pas suffisante pour faire de l'éolien un motif incontournable de la scène, leur présence en ligne presque continue vient marquer l'horizon.

Le futur parc de la Crayère s'inscrit dans cette fenêtre vers l'horizon. Sa géométrie est ici clairement lisible, et le choix d'une ligne permet de conserver un motif léger à proximité du bourg. Le parc éolien domine la scène et les autres éléments structurants, et va devenir un motif majeur du nouveau paysage. Ce nouveau point d'appel important concurrence le bourg, mais atténue également la présence de l'éolien d'arrière-plan en créant un motif unique et plus lisible. La rupture d'échelle reste limitée, et ne génère pas d'effet d'écrasement.





Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)